

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 9 février 2023

Heure: 17 h

Endroit : 151, avenue de Grand Pré

1. Adoption de l'ordre jour :

1.1. Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 9 février 2023.

2. Administration

2.1 Règlement R2023-770 décrétant un emprunt pour l'acquisition et l'installation de modules de jeux au camping de la plage Beaubassin - Adoption.

3. Autres:

- 3.1. Période de questions.
- 3.2. Levée de la séance extraordinaire du 9 février 2023.